



Assemblée générale

Distr. générale
11 juillet 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session

Point 96 g) de la liste préliminaire*

Mise en valeur durable des montagnes

Année internationale de la montagne, 2002

Note du Secrétaire général

En application des résolutions 55/189 et 57/245 de l'Assemblée générale, en date, respectivement, du 20 décembre 2000 et du 20 décembre 2002, le Secrétaire général transmet ci-joint aux membres de l'Assemblée un rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Résumé

Le rapport contient une description des progrès accomplis aux niveaux national, régional et international tout au long de 2002, l'accent étant mis sur les activités qui visaient à s'assurer que 2002, Année internationale de la montagne, ne soit pas une simple opération de communication, mais le point de départ d'une action concrète à long terme en faveur de la mise en valeur durable des montagnes. Y sont également mises en lumière les difficultés entrevues après l'Année internationale et des propositions, qui doivent être examinées par l'Assemblée générale et qui portent sur la façon de continuer à promouvoir et réaliser effectivement la mise en valeur durable des montagnes du monde entier.

* A/58/50/Rev.1 et Corr.1.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1-4	3
II. Rappel des faits	5-7	3
III. Action entreprise aux niveaux national et régional	8-41	4
A. Comités nationaux	8-12	4
B. Afrique	13-16	5
C. Asie et Pacifique	17-20	6
D. Europe	21-26	7
E. Amérique latine et Caraïbes	27-31	9
F. Moyen-Orient et Afrique du Nord	32-36	10
G. Amérique du Nord	37-41	11
IV. Action entreprise au niveau mondial	42-69	11
A. Partenariat international et Programme d'action de Bichkek pour les montagnes	42-48	11
B. Grands événements mondiaux	49-58	13
C. Communications à l'échelle mondiale	59-62	15
D. Constitution de réseaux et échange d'informations	63-65	17
E. Action entreprise au niveau mondial	66-69	17
V. Réalisations	70	19
VI. Difficultés	71-73	21
VII. Recommandations	74	22

I. Introduction

1. L'idée de proposer les montagnes comme thème d'une année internationale a été émise pour la première fois par le Président de la République kirghize, lors d'une conférence internationale intitulée « Recherche sur la montagne – Défis pour le XXI^e siècle », tenue à Bichkek en 1996. Elle a ensuite été soumise officiellement au Secrétaire général de l'ONU et a été accueillie très favorablement par le Conseil économique et social.

2. À sa cinquante-troisième session, en 1998, l'Assemblée générale a adopté la résolution 53/24, dans laquelle elle proclamait 2002 Année internationale de la montagne. Elle y encourageait tous les gouvernements, les organismes des Nations Unies et toutes les autres parties intéressées à profiter de l'Année internationale de la montagne pour faire mieux percevoir l'importance de la mise en valeur durable des montagnes. Elle y demandait également aux gouvernements, aux organisations nationales et internationales, aux organisations non gouvernementales et au secteur privé de verser des contributions volontaires conformément aux directives du Conseil économique et social concernant les années internationales et anniversaires, et d'apporter d'autres formes d'appui à l'Année internationale de la montagne.

3. Dans la même résolution, l'Assemblée générale invitait également l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à jouer le rôle de chef de file pour l'Année internationale de la montagne, en collaboration avec les gouvernements, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), les autres organismes concernés des Nations Unies et les organisations non gouvernementales.

4. Le présent rapport est soumis en application de la résolution 57/245, par laquelle l'Assemblée générale priait le Secrétaire général de lui présenter, à sa cinquante-huitième session, un rapport sur les réalisations de l'Année internationale de la montagne, au titre d'un alinéa intitulé « Développement durable des montagnes » du point intitulé « Environnement et développement durable ». Il a été élaboré par la FAO, organisme chef de file pour l'Année internationale, avec la collaboration des gouvernements, des organismes compétents des Nations Unies et des organisations non gouvernementales.

II. Rappel des faits

5. Depuis que le chapitre 13 d'Action 21, intitulé « Gestion des écosystèmes fragiles : mise en valeur durable des montagnes », a été adopté à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1992, l'importance des populations montagnardes et des écosystèmes de montagne est de plus en plus manifeste.

6. À l'heure actuelle, on reconnaît de plus en plus que les montagnes sont des écosystèmes fragiles, d'autant plus importants au niveau mondial qu'elles sont les réserves d'eau douce du globe, recèlent une riche diversité biologique, constituent des destinations populaires de loisir et de tourisme et font la diversité culturelle et la richesse du patrimoine. Occupant environ un quart des terres émergées, elles pourvoient directement à la subsistance de 12 % de la population mondiale et offrent

des biens et des services à plus de la moitié de l'humanité. Malheureusement, nombre des plus pauvres qui souffrent d'une précarité alimentaire vivent dans les montagnes. Par conséquent, il faut assurer l'équilibre écologique et l'amélioration de la situation économique et sociale dans les régions montagneuses, pour le bien tant de leurs habitants, dont les intérêts et le bien-être sont en jeu, que des habitants des plaines. Environnement à haute énergie, la montagne est reconnue comme étant un milieu propice aux catastrophes naturelles. En situant la prévention des effets des catastrophes dans le contexte général du développement durable, les populations montagnardes peuvent atténuer les risques qu'elles encourent et leur vulnérabilité face aux conséquences des catastrophes naturelles.

7. La décision prise par l'Assemblée générale de célébrer une année internationale de la montagne a offert une chance unique d'étudier la complexité, la diversité et l'importance des questions relatives à la montagne. En vérité, le problème est de savoir comment appuyer et mettre à profit les nombreux efforts faits jusqu'à présent pour protéger et mettre durablement en valeur les montagnes et, en particulier, axer la célébration de l'Année internationale sur une action susceptible, à long terme, d'améliorer les conditions de vie des populations montagnardes et de protéger les régions montagneuses fragiles pour les générations à venir. Il est évident que, pour que la mise en valeur des montagnes se poursuive bien au-delà de 2002, il faut mener une action concertée et coordonnée afin de créer et de renforcer les capacités institutionnelles et humaines. Aussi, au lieu de se résumer à une série de manifestations et d'activités, l'Année internationale visait à servir de tremplin pour entreprendre et renforcer la mise en valeur et la préservation durables des montagnes.

III. Action entreprise aux niveaux national et régional

A. Comités nationaux

8. Comme suite à la proclamation de l'Année internationale de la montagne par l'Assemblée générale et conformément aux principes directeurs du Conseil économique et social pour la célébration des années internationales, le Directeur général de la FAO a encouragé les pays à réunir les parties intéressées dans des comités ou d'autres dispositifs chargés de planifier et de mener à bien la célébration de l'Année au niveau national.

9. Les pays ont massivement répondu à cet appel. En décembre 2002, 78 comités nationaux ou dispositifs similaires chargés de la célébration de l'Année internationale de la montagne avaient été créés en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Europe, en Amérique latine et dans les Caraïbes, au Proche-Orient et en Afrique du Nord, ainsi qu'en Amérique du Nord. Nombre d'entre eux affichaient une représentation diversifiée, comprenant des représentants d'organismes nationaux, des montagnards, d'organisations locales, d'organisations non gouvernementales, de la société civile, d'institutions universitaires et de recherche, du secteur privé, d'organismes des Nations Unies et des autorités locales. Dans certains pays, le comité national chargé de la célébration de l'Année internationale était le premier et le seul dispositif national oeuvrant en faveur de la mise en valeur durable des montagnes et, du fait de sa composition multidisciplinaire, il offrait la

possibilité de traiter, pour la première fois, les problèmes de la montagne selon une approche globale.

10. L'action entreprise au niveau national a beaucoup contribué, partout dans le monde, au succès de l'Année internationale de la montagne et a fait prendre conscience à un nombre croissant de gouvernements, d'organisations, de grands groupes et de personnes du fait que les montagnes sont indispensables à la vie. Les activités de sensibilisation à l'importance des montagnes et à la nécessité de les protéger ont notamment consisté, à l'échelle nationale, à organiser des séminaires, des concerts, des expéditions et des concours scolaires et à réaliser des émissions de télévision et de radio. Certains pays ont produit des timbres, des cartes téléphoniques ou des livres commémoratifs. Trente comités nationaux ont créé des sites Web spécialement consacrés à l'Année internationale de la montagne, afin d'élargir le dialogue, de partager des informations et d'encourager l'action au niveau national.

11. Les comités nationaux ont été encouragés à poursuivre leur activité au-delà de 2002 et à aider à élaborer et appliquer des stratégies, des politiques et des lois visant à répondre aux besoins, aux priorités et aux exigences propres aux régions montagneuses de chaque pays. Les rapports émanant des pays qui ont célébré l'Année internationale en 2002 semblent indiquer que de nombreux comités nationaux créés à l'occasion de cette célébration sont devenus – ou envisagent de devenir – des organes permanents. Nombre d'entre eux auront néanmoins besoin, pour ce faire, d'un appui important dans les domaines de la communication, du renforcement des capacités, de l'information, de la planification stratégique, de l'élaboration des politiques, de la consultation d'experts et des ressources financières.

12. Le présent rapport n'a pas pour objet de décrire la multitude de manifestations, d'activités et d'initiatives qui ont jalonné l'Année internationale de la montagne. Le résumé ci-après met en lumière les principaux domaines d'intérêt et les thèmes prioritaires abordés dans les différentes régions pendant l'Année internationale.

B. Afrique

13. Selon l'information recueillie par le Service de coordination pour l'Année internationale de la montagne, 22 comités nationaux chargés de la célébration de l'Année internationale ont été créés en Afrique, dans les pays ci-après : Angola, Bénin, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Mali, Maurice, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda et Sierra Leone.

14. Les comités nationaux d'Afrique ont coordonné des activités diversifiées visant à diffuser les principaux messages de l'Année internationale et allant du parrainage d'escalades à la plantation d'arbres sur des sites montagneux dégradés. Au Lesotho, un symposium national sur les écosystèmes de montagne a réuni des représentants des communautés rurales, qui ont lancé des initiatives dans les domaines de la diversité biologique et de l'écotourisme. Le Ghana a organisé une fête en l'honneur des populations montagnardes et de leurs chefs, lors d'une Journée nationale de la montagne, qui a permis d'attirer l'attention sur les pratiques agricoles abusives et l'exploitation inconsidérée de la viande de gibier.

15. La mise en place de réseaux de recherche et d'échange d'informations afin de diffuser auprès d'un large public, en Afrique et ailleurs, les connaissances et les enseignements tirés de la mise en valeur durable des montagnes a beaucoup progressé. Bien qu'ils aient été créés avant l'Année internationale, ces réseaux ont largement bénéficié du retentissement de l'événement. L'Association pour les montagnes africaines, par exemple, met en place des forums visant à enrichir et partager l'information scientifique sur les montagnes et les écosystèmes des hauts plateaux africains. En août 2002, en collaboration avec l'Organe chargé de l'évaluation de la diversité biologique des montagnes de la planète, elle a organisé en République-Unie de Tanzanie la sixième Conférence internationale sur le développement durable des montagnes d'Afrique, dont l'objet était de définir un programme d'action.

16. La Conférence ministérielle africaine sur l'environnement s'est traduite, dans plusieurs domaines, par de nouveaux progrès en ce qui concerne la situation de l'environnement en Afrique. Sa neuvième session, tenue en Ouganda en juillet 2002, a abouti à la Déclaration de Kampala sur l'environnement pour le développement. Cette déclaration vient en appoint aux divers projets et programmes conjoints entrepris pour lutter contre la dégradation des sols dans les hauts plateaux africains et préserver leurs ressources en eau dans une vaste zone couvrant les montagnes de l'Arc oriental, le Drakensberg, le Rwenzori et le Fouta Djallon. Un programme intégré de conservation de l'écosystème des montagnes de Nimba est actuellement mis en oeuvre par le biais d'une intervention commune réunissant la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Libéria. Avant la fin de l'Année internationale, plusieurs comités africains, tels que celui du Cameroun, avaient commencé à élaborer des programmes et des projets nationaux consacrés aux écosystèmes de montagne et aux problèmes relatifs à la montagne, tandis que Madagascar menait à bien l'élaboration d'une stratégie nationale pour la mise en valeur des montagnes.

C. Asie et Pacifique

17. Selon l'information recueillie par le Service de coordination pour l'Année internationale de la montagne, 14 comités nationaux chargés de la célébration de l'Année internationale ont été établis à l'échelon de la région Asie-Pacifique dans les pays ci-après : Australie, Bangladesh, Bhoutan, Inde, Indonésie, Japon, Népal, Pakistan, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam.

18. L'action menée dans la région visait notamment à lier l'écotourisme à la protection et à la mise en valeur durable des montagnes. Pour célébrer l'Année internationale, le Népal a créé un jardin botanique de montagne afin de promouvoir la conservation du capital génétique des plantes de haute altitude présentes dans le pays et d'attirer les touristes népalais et étrangers; il a également créé le Parc national Shivapuri. Le Bhoutan a créé des jardins d'orchidées et de rhododendrons *in situ*, qui sont autant de centres dédiés à l'éducation, aux loisirs et à la conservation des espèces. À Sri Lanka, un complexe de la biodiversité, situé sur le massif d'Ambuluwawa qui abrite des ressources biologiques très diverses, est le dernier apport à l'ensemble des jardins botaniques nationaux. De nombreuses initiatives nationales ont toutefois mis l'accent sur les effets potentiellement néfastes du tourisme. La République de Corée a mené, dans de nombreuses zones montagneuses, une campagne de nettoyage, à laquelle ont participé environ

60 000 agents forestiers, membres du club alpin coréen et des communautés locales. Au Pakistan, une campagne de nettoyage des montagnes du Parc national Ayubia a permis d'enlever plus de deux tonnes de déchets non biodégradables.

19. De nombreux comités nationaux ont fait des forêts de montagne un domaine d'action prioritaire. Aux Philippines, le Comité de la province de Negros pour l'Année internationale de la montagne a joué un rôle clef dans la campagne visant à faire engager des poursuites contre les personnes qui exploitent illégalement les forêts de la région. En République de Corée, le Service forestier, principal dispositif chargé de la célébration de l'Année internationale, a élaboré la loi du 30 décembre 2002 sur la gestion des forêts.

20. De nombreux organismes régionaux lancent actuellement des programmes et des projets dans les pays de la région, en s'efforçant d'y intégrer les questions relatives à la montagne. Le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes, dont le siège est au Népal, entreprend actuellement de nombreux projets et traite les problèmes relatifs aux montagnes de l'Hindu Kush, dans l'Himalaya. De plus, il accueille le Réseau d'action pour les montagnes dans la région Asie-Pacifique, antenne régionale du Forum de la montagne, dont le secrétariat mondial est également sis au Népal. Au cours de l'Année internationale de la montagne, il a parrainé et coorganisé de nombreuses manifestations dans la région Asie-Pacifique, notamment la Conférence en l'honneur des montagnardes, tenue au Bhoutan (voir le paragraphe 57 ci-après).

D. Europe

21. Selon l'information recueillie par le Service de coordination pour l'Année internationale de la montagne, 16 comités nationaux ou autres dispositifs de célébration de l'Année internationale ont été établis en Europe dans les pays ci-après : Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Croatie, Espagne, France, Géorgie, Italie, Pologne, Roumanie, Serbie et Monténégro¹, Slovaquie, Slovénie, Turquie et Ukraine. Un comité recueillant une large adhésion de la part des organisations non gouvernementales et du Gouvernement a été créé en Écosse (Royaume-Uni). De plus, de nombreux pays européens, notamment la Suisse, ont désigné des pôles de concertation afin de coordonner leur action tout au long de l'Année internationale.

22. Le tourisme et le patrimoine culturel étaient au coeur de nombreuses activités en Europe. La Croatie a reconstruit des équipements de sport alpin dans le massif le plus élevé du pays, le mont Dinara, et a créé un comité chargé d'en assurer la promotion. En Autriche, une chaîne de feu a été allumée de la frontière orientale des Alpes jusqu'à la frontière suisse, à l'occasion du solstice d'été. En Italie, les « Olympiades des fromages de montagne », organisées en novembre 2002, étaient le premier concours-exposition mondial exclusivement consacré aux fromages de montagne.

23. De nombreux pays ont prévu ou mis en oeuvre des stratégies et des programmes relatifs à la mise en valeur durable des montagnes européennes. En 2002, la Turquie a lancé un Plan d'action national en faveur des régions montagneuses, avec la participation d'un ensemble représentatif d'organismes publics, d'institutions et d'organisations non gouvernementales. L'Espagne a

¹ Ex-République fédérale de Yougoslavie.

élaboré une Charte des montagnes espagnoles pour la mise en valeur future de ses régions et collectivités de montagne. En Roumanie, une loi sur la montagne a été élaborée. En Italie, l'Année internationale de la montagne a imprimé un certain élan à la réforme de la loi sur la montagne visant à porter l'attention sur les zones marginalisées des systèmes montagneux. À la fin de l'Année, des préparatifs avaient également été entrepris en vue de créer une fondation – la Fondazione Italiana per le Montagne – qui doit succéder au comité national italien chargé de la célébration de l'Année internationale.

24. L'élargissement prochain de l'Union européenne à de nouveaux États membres ne sera pas, à l'évidence, sans conséquences pour les montagnes de la région. À la troisième Convention européenne sur la montagne, organisée par Euromontana à Inverness (Royaume-Uni) du 16 au 18 mai 2002, les représentants de plus de 20 pays européens ont examiné la préparation des réformes liées à l'élargissement et touchant à la politique agricole commune (réforme prévue en 2005) et à la politique régionale européenne (réforme prévue en 2006), ainsi que les risques et les perspectives qui se profilent pour les territoires montagneux d'Europe. La Commission européenne a tenu un séminaire entièrement consacré aux questions relatives à la montagne, à Bruxelles, les 17 et 18 octobre 2002.

25. L'Association internationale pour la protection des Alpes et le PNUE ont donné une impulsion aux processus de coopération régionale et interrégionale en 2002. Deux grandes réunions sur l'éventuelle application de la Convention internationale pour la protection des Alpes à d'autres régions montagneuses ont ainsi eu lieu en juin. Si la réunion de Bolzano (Italie) était principalement axée sur les Carpates, la Conférence internationale sur le thème du processus alpin et de son application à d'autres régions montagneuses, tenue à Berchtesgaden (Allemagne) et à l'issue de laquelle a été publiée la Déclaration de Berchtesgaden, a examiné le cas des Alpes, du Caucase, des Carpates, de l'Hindu Kush dans l'Himalaya, des régions montagneuses d'Asie centrale et de l'Altaï. En novembre, la ville d'Innsbruck (Autriche) a été choisie pour accueillir le secrétariat permanent de la Convention internationale pour la protection des Alpes.

26. Diverses initiatives transfrontalières ont été mises en oeuvre conjointement dans les monts des Sudètes et des Carpates, qui s'étendent à travers sept pays d'Europe orientale et centrale : Autriche, Hongrie, Pologne, République slovaque, République tchèque, Roumanie et Ukraine. La Pologne a dressé une « liste rouge des espèces menacées dans les Carpates » à la suite d'un programme universitaire de recherche financé par l'Initiative écorégionale des Carpates et par le Fonds mondial pour la nature. En Ukraine, le comité national a appuyé un projet financé par le Fonds mondial pour la nature visant à protéger les ours bruns menacés dans ce même massif montagneux. Les pays des Carpates ont également contribué à la déclaration commune sur les problèmes relatifs à la montagne, qui préconise une approche transsectorielle européenne commune de la gestion des montagnes, fondée sur les orientations et les initiatives existantes. La déclaration devait être présentée à l'ECO-Forum de Kiev en 2003 et à la cinquième Conférence ministérielle intitulée « Un environnement pour l'Europe », au cours de laquelle la Convention sur les Carpates devait être signée par les représentants des gouvernements de la région. Le PNUE devrait assurer le secrétariat intérimaire de la Convention.

E. Amérique latine et Caraïbes

27. Le Service de coordination pour l'Année internationale de la montagne a été avisé de l'existence de 14 comités nationaux ou autres dispositifs de célébration de l'Année internationale dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ci-après : Argentine, Bolivie, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Équateur, Haïti, Jamaïque, Mexique, Pérou, République dominicaine et Venezuela.

28. L'action entreprise par les pays d'Amérique latine et des Caraïbes a touché de nombreux domaines et a beaucoup influé sur la mise en valeur des montagnes, dans la région et au-delà. Au nombre des contributions importantes à l'Année internationale figurent la Déclaration de Cuzco de 2001 et la Déclaration de Huaras, qui a été publiée à l'issue de la deuxième Réunion internationale sur les écosystèmes de montagne, tenue à Huaras (Pérou), du 12 au 14 juin 2002. Beaucoup d'initiatives ont été encouragées ou organisées par des réseaux dynamiques, en particulier l'Association des montagnes andines, le Réseau de coopération technique pour l'aménagement des bassins versants supérieurs en Amérique latine et dans les Caraïbes, le Consortium pour le développement durable de l'écorégion andine, Crescente Fértil, le Réseau pour le développement durable et l'environnement et le Centre international de la pomme de terre. L'antenne d'Amérique latine du Forum de la montagne a été particulièrement active dans la communication et l'échange d'informations. Le Forum a également prêté une aide substantielle pour la mise en place en Amérique latine de comités nationaux pour l'Année internationale de la montagne.

29. La société civile joue un rôle actif dans les initiatives de mise en valeur des montagnes dans de nombreux pays de la région. La Bolivie a publié un important « Document sur les politiques prioritaires à appliquer pour assurer la mise en valeur des écosystèmes de montagne », à l'intention des secteurs public et privé et de la société civile. Au Pérou, le Groupe de travail national sur les écosystèmes de montagne a été créé par le Gouvernement pour servir de dispositif de coordination entre l'État et la société civile. La décentralisation du Groupe est en cours et des sous-groupes régionaux représentant les différentes régions montagneuses péruviennes voient le jour. Le Groupe prépare un plan d'action national pour les montagnes jusqu'en 2020; il a également participé à la mise en oeuvre du Plan d'action sur la diversité biologique dans les montagnes, ainsi qu'à l'élaboration de méthodologies pour les écosystèmes de montagne dans les Andes tropicales (au niveau sous-régional des Andes).

30. Au Mexique, le comité national pour l'Année internationale a participé à diverses activités visant à atténuer la pauvreté et consistant à fournir de la nourriture, des programmes de formation et de l'aide en matière de planification à long terme. Le comité s'emploie à renforcer la synergie créée avec les institutions, à mettre au point un programme consacré à la montagne et à élaborer un plan de mise en valeur durable des montagnes pour les 25 prochaines années. Il a défini un plan d'action pour la montagne prévoyant 178 activités et d'importants investissements.

31. De nombreux pays ont examiné en 2002 les liens importants qui existent entre la montagne et l'eau et s'appêtent à poursuivre cette activité en 2003, proclamée Année internationale de l'eau douce par l'ONU. Cuba, par exemple, a mis en place un programme d'expéditions exploratoires sur les sources de montagne de 295 rivières. Ce programme a été entrepris non seulement pour sensibiliser l'opinion à

l'importance des sources d'eau douce, mais aussi pour évaluer l'état de conservation de ces sources, répondre aux besoins des populations locales et élaborer des recommandations pour la conservation et la protection des sources d'eau douce du pays.

F. Moyen-Orient et Afrique du Nord

32. Selon l'information recueillie par le Service de coordination pour l'Année internationale de la montagne, 10 comités nationaux ou autres dispositifs de célébration de l'Année internationale ont été établis au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, dans les pays ci-après : Algérie, Égypte, Iran (République islamique d'), Jordanie, Kirghizistan, Liban, Maroc, République arabe syrienne, Tunisie et Yémen.

33. La montagne occupe une grande place dans la vie sociale, économique et culturelle des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord et les diverses activités et initiatives menées dans le cadre de l'Année internationale ont fait prendre davantage conscience de sa valeur. La Jordanie, le Maroc, la République islamique d'Iran, la Syrie et la Tunisie ont mis en oeuvre d'importantes campagnes de sensibilisation de l'opinion, en particulier par l'intermédiaire de la presse et des médias audiovisuels.

34. Dans cette région plus que dans toute autre, les montagnes jouent un rôle essentiel au regard de la disponibilité de l'eau et favorisent l'agriculture, car sans elles les conditions écologiques seraient parfois celles d'une sécheresse totale. L'Année internationale a permis de s'intéresser davantage aux processus régionaux mis en place pour améliorer la gestion de l'eau. L'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, le Kirghizistan et la Turquie se sont ainsi lancés dans un projet régional de formation à l'aménagement des bassins versants afin de se doter de moyens d'action dans ce domaine. Au Yémen, le projet national d'aménagement de bassins versants et de foresterie devrait permettre d'appuyer et d'amplifier les efforts déployés au niveau national pour mettre en oeuvre le chapitre 13.

35. Le tourisme de montagne revêt une importance croissante dans la région. Un atelier organisé en Syrie, où le nombre de touristes dans les sites forestiers a augmenté au cours de ces dernières années, avait pour thème le rôle des massifs forestiers dans le développement économique et, en particulier, dans l'écotourisme. Les participants ont examiné la possibilité d'aménager les nombreux sites forestiers syriens pour le tourisme écologique et recensé un certain nombre de zones. Le patrimoine culturel de la région d'Al Salamyeh a notamment été désigné comme cible possible d'un écotourisme susceptible de respecter et d'améliorer les moyens de subsistance des populations locales.

36. L'inscription des montagnes au premier rang des priorités nationales constitue l'un des succès les plus marquants de l'Année internationale. Le Maroc élabore actuellement une législation sur la conservation et la mise en valeur des montagnes, touchant des questions aussi importantes que le développement de l'infrastructure et la mise en valeur des bassins versants. Le Liban achève la mise au point d'un Plan d'action national de lutte contre la désertification où il pourrait inscrire les questions relatives à la montagne. En Jordanie, la Stratégie de développement de l'agriculture pour 2002-2010 comprend de nombreux projets ayant trait à la mise en valeur durable des montagnes. Au Kirghizistan, le Gouvernement a ratifié une Stratégie nationale et un Plan d'action sur la mise en valeur durable des régions montagneuses du pays.

G. Amérique du Nord

37. De nombreuses activités ont été menées en Amérique du Nord pour marquer l'Année, en particulier grâce à l'action coordonnée de Parks Canada, de la section « Culture de la montagne » du Centre de Banff au Canada, du Département d'État et du Mountain Institute (TMI), aux États-Unis d'Amérique.

38. Le TMI a joué un rôle important dans le lancement mondial de l'Année internationale de la montagne au Siège de l'ONU, le 11 décembre 2001, en association avec le Groupe de discussion sur l'Année internationale² et la FAO. Le Centre de Banff, seul centre éducatif canadien dédié aux arts, au perfectionnement des cadres et à la culture de la montagne, a organisé des manifestations très diverses pour célébrer l'Année internationale avec les milieux internationaux qui s'intéressent à la montagne, en particulier au Sommet de la montagne de Banff 2002, organisé sur le thème « Paysages extrêmes : enjeux et célébration » (27-29 octobre 2002) et à la réunion sur les Sciences de l'écologie et de la terre dans les zones montagneuses (10-14 juin 2002), qui ont tous deux eu lieu au Centre de Banff, en Alberta.

39. Le Centre de Banff, le TMI et l'Association des populations autochtones mexicaines pour le développement durable ont mis en place une antenne régionale du Forum de la montagne pour le Canada, les États-Unis d'Amérique et le Mexique. L'antenne est actuellement accueillie et financée par la section Culture de la montagne du Centre de Banff.

40. Parks Canada a contribué de manière significative à l'Année internationale grâce à sa stratégie relative au tourisme axé sur le patrimoine dans les parcs nationaux et dans leurs environs, dans les régions de l'ouest et du nord du Canada, où plus de 100 organisations partenaires ont créé plusieurs centaines de manifestations et programmes pour permettre aux visiteurs de comprendre et d'apprécier la montagne.

41. L'Union internationale des associations d'alpinisme (UIAA) a tenu son assemblée générale en octobre 2002, à Flagstaff, en Arizona (États-Unis d'Amérique), pour passer en revue les liens essentiels établis au cours de l'Année entre le sport et la mise en valeur durable des montagnes, par l'intermédiaire de son réseau mondial de 90 associations membres.

IV. Action entreprise au niveau mondial

A. Partenariat international et Programme d'action de Bichkek pour les montagnes

42. Au Sommet mondial pour le développement durable, qui a eu lieu à Johannesburg (Afrique du Sud) du 26 août au 4 septembre 2002, une coalition de gouvernements, d'organismes des Nations Unies et d'ONG a annoncé qu'elle travaillerait en partenariat pour atteindre les objectifs du Sommet concernant les

² Le Groupe de discussion sur l'Année internationale de la montagne est composé de représentants des pays suivants : Autriche, Bhoutan, Bolivie, Éthiopie, France, Guatemala, Islande, Italie, Jamaïque, Kirghizistan, Lesotho, Pérou, République démocratique populaire lao, Slovaquie et Suisse.

montagnes³. Ces objectifs sont axés sur la diminution de la pauvreté et sur la sécurité alimentaire dans les collectivités de montagnes ainsi que sur la protection des écosystèmes fragiles des régions montagneuses du monde face aux diverses menaces qui pèsent sur leurs systèmes d'eau douce et sur leur diversité biologique.

43. Le lancement de ce partenariat – le Partenariat international pour le développement durable des régions montagneuses – a été un résultat majeur du Sommet mondial pour le développement durable en ce qui concerne les régions montagneuses et une réussite importante de l'Année internationale de la montagne. Il a aussi marqué la consécration d'une démarche engagée depuis une dizaine d'années par un certain nombre d'organisations et de personnes oeuvrant en faveur du développement durable des régions montagneuses.

44. L'objectif du Partenariat, lancé par le Gouvernement suisse, la FAO et le PNUE, est de permettre une meilleure application du chapitre 13 d'Action 21 et du Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable. Le Partenariat s'appuiera sur les travaux du Groupe interorganisations sur les montagnes, qui a été le principal mécanisme consultatif interorganisations pour l'application du chapitre 13 et pour la planification et la réalisation de l'Année internationale. Le Partenariat vise à encourager et à promouvoir des alliances regroupant des initiatives mondiales, nationales et locales de développement durable des régions montagneuses, qui favorisent la gestion des écosystèmes dans les régions montagneuses et la lutte contre la pauvreté chronique dans ces régions par le biais de projets et de programmes concrets. Le Partenariat est conçu comme une alliance en constante évolution ayant la souplesse nécessaire pour faire face à la complexité, à la diversité et à l'ampleur des questions concernant les régions montagneuses. Il sera structuré de sorte à garantir des modes d'action multipartites et à long terme.

45. Le Partenariat élaborera et renforcera des projets en matière de politiques au niveau international afin d'appuyer les projets nationaux et de promouvoir la coopération et le partenariat entre les principaux intéressés, comme les organismes gouvernementaux des pays donateurs et des pays bénéficiaires, les organismes de mise en oeuvre, les ONG, le secteur privé, le monde universitaire et le milieu de la recherche ainsi que les collectivités des régions montagneuses elles-mêmes. Étant donné le caractère transfrontalier de beaucoup de régions montagneuses, il apparaît essentiel de regrouper les initiatives mondiales, nationales et locales pour assurer le développement durable à long terme⁴.

46. À l'occasion du lancement du Partenariat international, lors du Sommet mondial pour le développement durable, le Directeur général de la FAO s'était proposé d'accueillir, au sein de la FAO, un petit secrétariat qui épaulerait le Partenariat international. Ce secrétariat multipartite pourrait comprendre du personnel en détachement et d'autres ressources allouées par des organismes intergouvernementaux, des gouvernements et la société civile, tout en bénéficiant du

³ Une proposition officielle visant un nouveau Partenariat international pour le développement durable des régions montagneuses a été finalisée au cours de la quatrième session du Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement durable (Bali (Indonésie), 27 mai-7 juin 2002).

⁴ En juin 2003, 32 pays, 15 organismes intergouvernementaux et 25 groupes importants étaient devenus membres du Partenariat international pour le développement durable des régions montagneuses.

soutien d'une grande organisation. À la fin de 2002, la proposition de secrétariat à la FAO faisait l'objet d'une acceptation de plus en plus généralisée.

47. Le Partenariat a été renforcé à l'occasion de l'événement culminant de l'Année internationale de la montagne, à savoir le Sommet mondial de Bichkek sur la montagne, qui s'est tenu à Bichkek du 28 octobre au 1er novembre 2002. Les participants au Sommet ont publié une déclaration intitulée « Programme d'action de Bichkek pour les montagnes », qui reprenait les principes, les recommandations et les engagements du Partenariat et incorporait les résultats des grandes manifestations qui s'étaient déroulées avant et pendant l'Année internationale de la montagne.

48. Le Programme d'action de Bichkek pour les montagnes comporte des recommandations de mesures concrètes visant à assurer le développement durable des montagnes et propose aux gouvernements et aux autres parties intéressées des orientations quant à la façon d'améliorer les moyens d'existence des populations montagnardes, de protéger les écosystèmes des montagnes et d'utiliser plus judicieusement les ressources des montagnes. Le Programme d'action a été distribué comme document de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa cinquante-septième session (point 86 de l'ordre du jour – Développement durable et coopération économique internationale). Le Programme d'action devrait contribuer à enrichir les débats de l'Assemblée générale et à atteindre les objectifs du Millénaire.

B. Grands événements mondiaux

Symposium mondial de la montagne, 2001 : Développement communautaire entre subventions, subsidiarité et durabilité

49. Ce symposium de quatre jours, qui s'est déroulé du 30 septembre au 4 octobre 2001 à Interlaken (Suisse), a appuyé les préparatifs de l'Année, en mettant particulièrement l'accent sur les moyens d'accroître le développement autonome des montagnes des pays industrialisés tout comme des pays en développement et des économies de transition. Cette conférence de l'Agence suisse de développement et de coopération a été organisée par le Centre pour le développement et l'environnement de l'Université de Berne.

Conférence internationale sur les enfants des montagnes

50. Des enfants de 13 à 18 ans se sont réunis du 7 au 21 mai 2002 à Uttarakhand (Inde) dans le cadre d'une conférence organisée par le Centre de promotion de la recherche et de communication dans les régions himalayennes afin d'examiner les besoins des enfants des montagnes, de formuler des recommandations pour le Programme d'action de Bichkek pour les montagnes et d'inaugurer le Forum pour les enfants des montagnes. Ce forum virtuel est une tribune destinée à permettre aux enfants de s'exprimer et constitue une contribution positive au Mouvement mondial en faveur de l'enfance, initiative mise en exergue lors de la session spéciale des Nations Unies consacrée aux enfants qui s'est déroulée en 2002.

Haut Sommet 2002 : conférences internationales à proximité des plus hautes montagnes des continents

51. Des populations montagnardes, des chercheurs et des représentants d'ONG, d'organismes des Nations Unies et des médias ont participé à plusieurs conférences multimédias transcontinentales qui se sont déroulées simultanément à proximité de quelques-uns des plus hauts sommets du monde en Afrique, en Asie, en Europe et en Amérique latine, du 6 au 10 mai 2002. Parrainé par le Comité national italien pour l'Année internationale de la montagne, cet événement a pris appui sur Internet et les technologies de visioconférence pour permettre la tenue d'un débat international et élaborer des recommandations en vue de l'adoption de mesures dans cinq domaines essentiels au développement des montagnes : l'eau, la culture, l'économie, le risque et les politiques.

Deuxième réunion internationale sur les écosystèmes de la montagne « Pérou, pays montagneux à l'horizon 2020 : eau, vie et production »

52. Des populations autochtones du Pérou et de l'Équateur, ainsi que des représentants de communautés montagnardes de l'Himalaya, entre autres, se sont réunis du 12 au 14 juin 2002 à Huaraz (Pérou), dans le cadre d'une conférence organisée par le Comité national péruvien pour l'Année internationale de la montagne afin d'élaborer la Déclaration d'Huaraz sur le développement durable des écosystèmes de montagne.

Sommet mondial de l'alimentation : cinq ans après – activité parallèle sur la mise en valeur durable des montagnes

53. Environ 120 délégués de l'Organisation des Nations Unies, d'organisations non gouvernementales et de gouvernements ont participé, au cours du Sommet, à une manifestation parallèle spéciale sur la mise en valeur durable des montagnes, qui a eu lieu le 13 juin 2002 au siège de la FAO à Rome. Cette manifestation a été organisée par la FAO en collaboration avec le Groupe de réflexion sur l'Année internationale de la montagne, qui a présenté une déclaration dans laquelle il s'engageait à une action à long terme en faveur des montagnes et réitérait son appui au nouveau Partenariat international pour le développement durable des régions montagneuses.

Conférence internationale sur l'agriculture durable et le développement rural en montagne

54. Tenue du 16 au 20 juin 2002 à Adelboden (Suisse), cette conférence, parrainée par l'Office fédéral suisse de l'agriculture et organisée en collaboration avec la FAO, a réuni des parties prenantes du monde entier pour étudier les moyens de renforcer la coopération de manière à atteindre les objectifs énoncés dans deux chapitres d'Action 21, à savoir le chapitre 13 sur la mise en valeur durable des montagnes et le chapitre 14 sur le développement agricole et rural durable et d'apporter des contributions pour le Sommet mondial pour le développement durable. Les participants à la Conférence ont formulé la Déclaration d'Adelboden.

Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg (2002)

55. À l'occasion du Sommet mondial pour le développement durable, qui s'est tenu du 26 août au 4 septembre 2002, les délégués ont examiné les progrès réalisés

au cours de la décennie écoulée quant à l'application du chapitre 13 et ont mis en place le Partenariat international pour le développement durable des régions montagneuses, regroupement de pays, d'organisations intergouvernementales et de groupes importants.

Deuxième réunion mondiale des populations de régions montagneuses

56. Des représentants de 115 pays ont examiné les problèmes auxquels se heurtent les communautés montagnardes du monde entier et formulé une déclaration à l'occasion d'une conférence qui a été organisée à Quito (Équateur) du 20 au 24 septembre 2002 sous l'égide de l'Association des populations montagnardes du monde entier et du Centre de recherche équatorien sur les mouvements sociaux. La réunion, suivi du premier Forum mondial de la montagne, tenue à Chambéry en juin 2000, a publié la Déclaration de Quito.

Conférence internationale visant à rendre hommage aux montagnardes

57. Cette conférence, d'une durée de quatre jours, premier rassemblement mondial de femmes de la montagne, a eu lieu à Timphu (Bhoutan), du 1er au 4 octobre 2002, et a regroupé 250 participants de la société civile, des organisations non gouvernementales, de la presse, des milieux universitaires, des organismes de développement et des donateurs venant de 35 pays. Organisée sous l'égide du Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes et du Forum de la montagne, cette conférence a abouti à la Déclaration de Timphu, qui contient des recommandations visant à améliorer les réponses apportées aux besoins des femmes de la montagne.

Sommet mondial de Bichkek sur la montagne

58. Point culminant de l'Année internationale de la montagne, cette manifestation a été organisée par le Gouvernement kirghize, avec le concours du PNUE, et s'est déroulée du 28 octobre au 1er novembre 2002 à Bichkek (Kirghizistan). Les participants ont publié le Programme d'action de Bichkek pour les montagnes, qui servira de cadre aux actions futures en ce qui concerne les montagnes.

C. Communications à l'échelle mondiale

59. Au cours de 2002, un grand nombre d'organisations ont entrepris des projets de communication à l'échelle mondiale afin de sensibiliser le grand public aux problèmes et aux solutions en ce qui concerne les montagnes. Pour appuyer l'Année internationale de la montagne, le Television Trust for the Environment – le plus grand distributeur au monde d'émissions portant sur les questions d'environnement et de développement – a réalisé quatre documentaires sur les montagnes. Ceux-ci ont d'abord été présentés lors de l'émission *World's Earth Report* de la BBC en octobre, dans le cadre d'un « mois de la montagne » et auraient touché environ 220 millions de foyers dans le monde. L'UNESCO et le Centre mondial de surveillance pour la conservation, relevant du PNUE, ont produit un CD-ROM et une base de données sur tous les sites du patrimoine mondial qui se trouvent en montagne et sur les réserves de la biosphère. Un calendrier éducatif portant sur des questions concernant particulièrement les montagnes a été produit par la Suisse et distribué dans 7 000 écoles du Réseau du Système des écoles associées de

l'UNESCO. Tous ces efforts ont contribué à un mouvement d'intérêt croissant à l'égard des montagnes et à un engagement mondial en faveur de projets et de programmes qui pourraient apporter un changement durable dans les régions montagneuses.

60. La FAO, par l'intermédiaire de son unité de coordination de l'Année internationale de la montagne, a contribué à imprimer un élan au mouvement en faveur de la protection des écosystèmes de montagne et de l'amélioration du bien-être des populations montagnardes en exécutant un plan mondial de communication pour l'Année internationale, élaboré conjointement avec les membres du Groupe interorganisations sur les montagnes. Ce plan visait à faciliter le succès de l'Année internationale de la montagne en traduisant en actes les stratégies de communication, en déterminant des priorités, en intégrant et en facilitant la coordination des efforts de communication d'autres instances qui célébraient l'Année internationale de la montagne et en liant la communication et la mobilisation des ressources.

61. Grâce à ce plan, l'Unité de coordination de l'Année internationale de la montagne, à la FAO, a assuré la conception, la promotion et la distribution à grande échelle de documents de communication et d'information électroniques et imprimés (parfois en cinq langues), la production d'un documentaire télévisé pour la BBC et le lancement d'un site Web en anglais, français et espagnol, qui reçoit en moyenne 20 000 visiteurs par mois. Ce site a été un outil essentiel de promotion et d'information, un service de nouvelles sur les activités consacrées à l'Année internationale de la montagne et un mécanisme de distribution de matériaux de communication, y compris des informations de base pour les journalistes, les éducateurs, le public et tous ceux qui s'intéressent aux questions relatives à la montagne. Un calendrier des manifestations consacrées à la montagne a été tenu à jour par le Forum de la montagne et présenté tant sur le site Web de l'Année internationale de la montagne que sur celui du Forum de la montagne. Le site Web de l'Année internationale de la montagne, créé spécialement à cette occasion, a aussi été la principale source de diffusion d'un bulletin électronique mensuel d'information, d'utilitaires, de matériel éducatif et d'illustrations aux comités nationaux et autres partenaires qui mettaient sur pied leurs propres programmes de communication. C'est ainsi que beaucoup de comités nationaux ont adapté l'emblème de l'Année internationale de la montagne dans leur propre langue et que quelque 30 comités nationaux ont créé un site Web spécial pour marquer l'Année internationale.

62. L'Unité de coordination de l'Année internationale de la montagne a aussi mis en oeuvre une campagne intensive de relations avec les médias au niveau mondial visant à sensibiliser le public aux principaux messages de l'Année internationale par le biais de journaux, de revues et d'émissions de radio et de télévision, alors que son programme de sensibilisation a aidé les ONG, la société civile et les organisations communautaires du monde entier à informer leurs membres et le grand public des questions relatives aux montagnes. L'Unité a également appuyé la coordination, la planification et l'organisation de grandes manifestations mondiales telles que l'Année internationale de la montagne, qui a été inaugurée au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 11 décembre 2001, le Haut Sommet 2002, le Sommet mondial pour le développement durable et le Sommet mondial de Bichkek sur la montagne.

D. Constitution de réseaux et échange d'informations

63. Aux niveaux régional et international, l'étendue des réseaux et des échanges d'informations s'est fortement accrue depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) de 1992, grâce notamment à la création en 1995 du Forum sur la montagne.

64. Le Forum sur la montagne est un réseau informatique qui encourage et défend une action mondiale en faveur du développement équitable et économiquement viable des montagnes. Pour y parvenir, il a recours à l'échange d'informations, à l'entraide mutuelle et à des activités de communication. Pendant l'Année internationale de la montagne, le Forum sur la montagne a joué un rôle particulièrement important : il a rendu possible l'établissement de liens entre des individus, des organisations non gouvernementales et d'autres entités, notamment au niveau régional; il a facilité et dirigé des consultations en réseau portant sur les documents de travail qui ont permis d'élaborer le Programme d'action de Bichkek pour les montagnes. Le Forum a également contribué à la création et aux travaux de nombreux comités nationaux chargés de la célébration de l'Année internationale de la montagne, organisé des séances de formation et participé à de nombreuses réunions mondiales. Le Forum a également tenu le calendrier officiel des manifestations de l'Année internationale de la montagne grâce à son serveur « Global Information Server Node », hébergé par le Mountain Institute. De plus, le Forum sur la montagne apporte son aide pour adapter des stratégies générales aux spécificités de diverses régions montagneuses, et pour veiller à ce que les informations disponibles sur des expériences au niveau local soient diffusées et partagées à plus grande échelle.

65. Au cours de l'Année internationale de la montagne, d'autres réseaux constitués à l'échelle régionale ont contribué de manière significative au renforcement de la coopération entre les pays et les régions. Ainsi, en Amérique latine, avec le soutien de la FAO, l'Association pour les montagnes andines et le Réseau latino-américain de coopération technique pour l'aménagement des bassins versants ont réuni les compétences et l'expérience des spécialistes, des enseignants, des chercheurs et des praticiens en vue de réaliser des actions conjointes. En coopération étroite avec le Forum sur la montagne et d'autres partenaires, l'Association pour les montagnes africaines a accompli une tâche similaire sur le continent africain, tout comme le Réseau d'action pour les montagnes dans la région Asie-Pacifique l'a fait dans sa région de compétence. En Europe, on peut notamment citer Euromontana, représenté dans 15 pays et dans tous les massifs européens, qui facilite la coopération entre l'Europe occidentale, centrale et orientale; un autre exemple est Mountain Xchange, qui organise l'échange de capacités, de produits et de compétences spécialisées entre les régions montagneuses d'Europe et d'ailleurs. Enfin, le *Bulletin de la montagne en Eurasie*, publié en langue russe par le Programme intergouvernemental sur l'homme et la biosphère (MAB-6) a promu la constitution de réseaux en Russie et dans les États nouvellement indépendants.

E. Action entreprise au niveau mondial

66. Pour un grand nombre d'organisations internationales, les montagnes ont fait l'objet soit d'initiatives expresses soit d'un volet dans leurs programmes de travail pour l'Année internationale et au-delà.

67. Plusieurs initiatives internationales d'importance ont été prises, et de nombreux projets et programmes déjà en cours ont reçu un élan supplémentaire grâce à l'Année internationale. La FAO et d'autres parties, telles que l'UNESCO, l'Union internationale des instituts de recherche forestière (UIIRF) et l'Observatoire européen des forêts de montagne, ont participé à l'initiative intitulée « Préparation de la génération suivante de programmes d'aménagements des bassins versants », et visant à travailler à une meilleure connaissance de la situation actuelle de la gestion des bassins versants, et à soutenir la mise en oeuvre d'une gestion efficace des bassins versants aux niveaux local, national et régional. Le Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI) a relancé son Programme international sur la montagne, comprenant des centres comme l'Institut international de recherche sur l'élevage, le Conseil international pour la recherche en agroforesterie (CIRAF) ou le Centre international de la pomme de terre (CIP); les activités de ce programme vont de la responsabilisation des habitants des montagnes, par le biais de la formation de professionnels locaux à l'utilisation de nouveaux outils et procédés, à la consolidation, pour les générations futures, de connaissances locales en passe d'être perdues. Dans son étude intitulée « Vers une analyse des environnements et des populations de montagne par système d'information géographique », la FAO est parvenue à la conclusion que 245 millions d'habitants de zones rurales montagnardes dans des pays en développement ou en transition étaient menacés ou touchés par la faim. La FAO a également publié une étude juridique intitulée « Les montagnes et le droit – tendances émergentes » et élaboré une autre étude sur l'importance de la pêche et de l'aquaculture en montagne. Le Projet d'évaluation de la diversité biologique des montagnes de la planète, qui relève du programme « Diversitas », a publié le rapport *Mountain biodiversity – a global assessment*. Son secrétariat joue un rôle essentiel dans la rédaction du chapitre 27 (Chaînes de montagnes) de l'étude d'ensemble « Bilan du Millénaire relatif aux écosystèmes – situation et tendances ». En coopération avec le Fonds pour l'environnement mondial et d'autres partenaires, le Centre mondial de surveillance pour la conservation, du PNUE, a publié un rapport intitulé *Mountain Watch – environmental change and sustainable development in mountains*. Ce dernier fournit la première évaluation systématique des écosystèmes de montagne, grâce à l'analyse, par un système d'information géographique (SIG), d'informations du monde entier présentées sur un support cartographique. Organisée par le secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles, la Campagne mondiale de prévention des catastrophes naturelles de 2002 s'est concentrée sur le thème « Prévention des catastrophes naturelles en vue de la mise en valeur durable des montagnes », et a atteint son apogée lors de la Journée internationale de la prévention des catastrophes naturelles, le 9 octobre. L'Initiative pour la recherche sur la montagne s'est lancée avec l'UNESCO dans un programme de recherche sur les réserves de la biosphère. L'Union mondiale pour la conservation de la nature et de ses ressources – Union mondiale pour la nature – a créé le groupe de travail dénommé « Mountain Initiative Task Force ».

68. Le Panos Institute a mis en ligne son site Internet « Mountain Voices », proposant des témoignages oraux provenant des régions montagneuses de toute la planète, ainsi qu'une série de rapports. La revue *Mountain Research and Development*, publiée par le Centre pour le développement et l'environnement de l'Université de Berne, demeure la principale publication rendant compte en détail des questions relatives aux montagnes, y compris de l'échange des résultats des recherches, et des diverses approches et expériences.

69. L'Année internationale a mieux fait prendre conscience de la nécessité d'entreprendre des recherches interdisciplinaires et de procéder à des échanges d'informations au sujet des montagnes; elle a induit l'établissement d'un programme mondial de recherches approfondies sur la montagne devant aider à la prise de décisions et à la mise au point de politiques dans les années à venir. Un grand élan a été donné à la recherche en montagne par la Conférence tenue à Abisko (Suède) en juin 2001. Cette dernière a étudié les résultats des 10 ans de recherches depuis la Conférence de Rio, déterminé les lacunes existant dans les connaissances acquises, et fixé des priorités, publiées en 2002, concernant la recherche sur les montagnes. Une suite importante y a été donnée au cours de l'Année internationale de la montagne, avec le Symposium international sur la conservation des écosystèmes montagneux, organisé en février 2002 au Japon par l'Université des Nations Unies. Cette rencontre mondiale de chercheurs a rendu un rapport sur la situation des montagnes de la planète recommandant l'adoption de politiques concrètes; elle a également adopté la Déclaration de Tokyo de 2002 sur l'Année internationale de la montagne, qui appelle l'ONU et d'autres organisations internationales ou organismes nationaux à coopérer étroitement afin d'aborder les questions relatives aux montagnes et de promouvoir l'établissement de liens de travail entre les scientifiques de la montagne, les sociétés montagnardes, les décideurs et le grand public.

V. Réalisations

70. L'Année internationale de la montagne a constitué une fête de la vie montagnarde; elle a ouvert la voie à des recherches et activités collectives de longue haleine en vue d'améliorer l'existence des peuples montagnards et de préserver les écosystèmes des montagnes. L'Année internationale de la montagne a à son actif des résultats importants. Elle a fait en sorte qu'un réseau croissant de gouvernements, d'organisations, de grands groupes et d'individus dans le monde entier sache que les montagnes sont essentielles pour la vie, où que l'on se trouve. En particulier, grâce à l'Année internationale :

- L'application du chapitre 13 a été renforcée, des échanges de vues soutenus aux niveaux international, régional, national et local ayant révélé les lacunes dans les connaissances et permis de définir les méthodes de travail et les institutions requises;
- L'alliance des organisations s'occupant de la mise en oeuvre du chapitre 13 s'est renforcée et élargie, consolidée en outre par la mise en place du Partenariat international pour le développement durable des régions montagneuses;
- À l'échelon mondial, la mise en valeur durable des montagnes a bénéficié d'un engagement plus ferme et de ressources plus importantes, dans le cadre d'un programme d'action largement soutenu qui constitue le projet de programme d'action de Bichkek pour les montagnes, ce qui devrait permettre d'atteindre les objectifs énoncés au chapitre 13 par des méthodes plus efficaces;

- Les Représentants permanents auprès de l'Organisation des Nations Unies ont créé le Groupe de réflexion sur l'Année internationale de la montagne⁵, qui a orchestré la célébration de l'Année et continue d'en assurer le suivi;
- Les informations sur les montagnes et les populations montagnardes sont plus abondantes et plus fiables et peuvent être obtenues plus facilement, ce qui a amélioré la prise de conscience par le public de l'importance des montagnes dans les systèmes de survie essentiels de la planète, de la fragilité des écosystèmes de montagne, des conséquences de leur détérioration et de la nécessité d'adopter des méthodes efficaces pour la mise en valeur durable des montagnes;
- Des recherches interdisciplinaires et l'échange d'informations sur les montagnes apparaissent plus clairement comme une nécessité, et un vaste programme mondial de recherche sur les montagnes, qui devrait faciliter la prise de décisions et l'élaboration de politiques, a été mis au point;
- La nécessité de sauvegarder et d'utiliser à bon escient les connaissances traditionnelles des populations montagnardes, ainsi que de respecter les pratiques, la culture et les pouvoirs des populations autochtones est mieux comprise;
- La nécessité d'évaluer les ressources naturelles des montagnes, notamment les ressources en eau, est mieux comprise; l'exigence d'une gestion effective des bassins versants aux niveaux local, national et régional, a été mise en relief;
- La nécessité de mettre au point des stratégies de gestion des risques pour prévenir les catastrophes naturelles dans des environnements montagneux instables est mieux comprise;
- Soixante-dix-huit comités nationaux ont été créés en tant qu'instruments devant aider les pays à élaborer des stratégies et des politiques pour la mise en valeur durable de leurs montagnes;
- Davantage de pays demandent l'élaboration de nouveaux programmes et projets de mise en valeur durable des montagnes;
- Les bailleurs de fonds, percevant mieux l'intérêt qu'il y a à investir à long terme dans les écosystèmes et les collectivités de montagne, ont augmenté leurs contributions;
- Le nombre d'organisations et de particuliers s'occupant de la mise en valeur durable des montagnes a augmenté; de nouvelles initiatives ont été élaborées sur les montagnes, qui sont devenues une nouvelle composante des programmes normatifs;
- L'Assemblée générale a adopté la résolution 57/245 par laquelle, entre autres dispositions, elle a déclaré le 11 décembre Journée internationale de la montagne, à compter du 11 décembre 2003, et encouragé la communauté internationale à organiser ce jour-là des manifestations à tous les niveaux en vue de souligner l'importance du développement durable des montagnes.

⁵ Renommé Groupe de réflexion sur la montagne en 2003.

VI. Difficultés

71. Les principales difficultés que pose la promotion de l'action à long terme nécessaire à la mise en oeuvre du chapitre 13 et du Plan d'action du Sommet mondial pour le développement durable, consécutivement à l'Année internationale de la montagne, résident essentiellement dans les domaines de l'engagement des pays et de l'appui aux partenariats.

Engagement des pays

72. L'Année internationale a suscité un engagement important des pays en faveur du développement durable des montagnes. Grâce à l'action des 78 comités nationaux qui ont dirigé la célébration de l'Année internationale, les réformes dans les régions montagneuses constituent actuellement une priorité dans plusieurs pays du monde. De nombreux pays ont commencé ou se sont engagés à mettre au point et à appliquer des stratégies nationales de développement durable de leurs montagnes, et à participer aux processus régionaux de protection des chaînes de montagnes. Toutefois, le futur statut de plusieurs comités demeurerait indéfini à la fin de 2002. Indépendamment de leur cadre institutionnel, la survie et l'évolution de ces comités pourraient s'avérer décisives pour la réussite des politiques de développement durable des montagnes au niveau national. Il faut également noter que de nombreux pays ayant des montagnes sur leur territoire n'ont pas créé de comité national, ou n'ont pas participé officiellement à la célébration de l'Année internationale. La participation de ces pays au suivi de l'Année internationale est essentielle pour parvenir à un développement durable des montagnes, compte tenu du caractère transfrontalier de ces dernières et du fait que seuls les pays disposent de l'autorité nécessaire pour appliquer des stratégies nationales de développement, adopter des politiques et des lois y relatives et mettre au point des mécanismes de compensation pour les services environnementaux et les biens fournis par les zones montagneuses. Les pays sans montagnes devraient également être associés à de futures activités relatives aux montagnes, attendu qu'en raison des relations entre la montagne et la plaine, des flux d'investissement et d'autres facteurs, les pays montagneux ne peuvent atteindre isolément un développement durable des montagnes. Il est également nécessaire de soutenir les initiatives sous-régionales et régionales permettant aux États d'oeuvrer conjointement au développement et à la préservation des chaînes de montagnes transfrontalières. Plusieurs pays ne disposent pas du cadre institutionnel, des compétences ou des ressources financières nécessaires pour mettre en oeuvre un développement durable des montagnes et pour y investir. L'éducation, la formation, le renforcement des capacités institutionnelles et des ressources humaines, la mise au point et le transfert de technologie, la consultation d'experts ainsi que les investissements sont indispensables.

Appui au Partenariat

73. Le renforcement des partenariats et particulièrement l'appui à la mise au point du Partenariat international pour le développement durable des régions montagneuses offrent des perspectives d'amélioration de l'efficacité et de la coordination des efforts en vue de la mise en oeuvre du chapitre 13. Toutefois, s'ils doivent fournir des résultats durables, ces mécanismes doivent être mieux dirigés et coordonnés, et supposent l'existence de bases de données sur les montagnes, d'une communication, d'un partage d'informations, d'une observation et d'une évaluation.

La portée de l'Année internationale de la montagne a souvent été restreinte par le caractère limité des ressources disponibles. C'est un facteur qui continue de faire obstacle à l'application effective du chapitre 13, ainsi qu'à la préservation et à l'exploitation des résultats obtenus durant l'Année. Les régions montagneuses devraient participer activement à la résolution des problèmes sociaux, environnementaux et économiques affectant la planète. Toutefois, cela suppose des investissements plus importants, utilisés de façon plus rentable. La mobilisation plus efficace des ressources financières plus importantes au profit des programmes et activités proposés à tous les niveaux pour le développement durable des montagnes demeure un enjeu à relever.

VII. Recommandations

74. Des progrès importants ont été accomplis dans le cadre de l'Année internationale de la montagne. Des mesures essentielles ont été prises pour faire prendre conscience de l'importance qu'ont les montagnes pour la vie sur terre; l'Année internationale a par ailleurs induit une action efficace et à long terme en vue de la mise en oeuvre du chapitre 13. Cependant, il reste encore beaucoup à faire. L'Année internationale de la montagne s'est terminée, mais les défis posés aux environnements et aux peuples des montagnes demeurent. L'élan actuel doit se poursuivre, afin de consolider les résultats obtenus et d'en tirer parti. À cet effet, l'Assemblée générale pourrait envisager de recommander les dispositions suivantes aux gouvernements :

a) Encourager le système des Nations Unies à redoubler d'efforts pour renforcer la collaboration interinstitutions, en vue de mettre en oeuvre plus efficacement le chapitre 13 d'Action 21 et le paragraphe 42 du Plan d'action du Sommet mondial pour le développement durable;

b) Continuer d'appuyer, à l'échelon national, la création de comités, de centres de coordination et d'autres mécanismes pour la mise en valeur durable des montagnes;

c) Encourager l'élaboration, au niveau national, de plans stratégiques, de politiques et de lois, de programmes et projets pour la mise en valeur durable des montagnes;

d) Faire en sorte que la mise en valeur durable des montagnes et l'échange d'informations sur les montagnes soient envisagées dans une optique transfrontière;

e) Promouvoir la création de bases de données consacrées à la montagne pour favoriser la recherche, la prise de décisions et la planification;

f) Appuyer l'élaboration et l'exécution de programmes de communication mondiaux, régionaux et nationaux afin de tirer parti de la prise de conscience et de la volonté de changement générés par l'Année internationale;

g) Appuyer les programmes de création de capacités et d'éducation afin de faire mieux connaître les meilleures pratiques suivies pour la mise en valeur durable des montagnes et les rapports qui existent entre les régions montagneuses et les zones de plaine;

h) Appuyer le renforcement du droit des femmes montagnardes aux ressources et de leur rôle au sein de leurs communautés et de leurs cultures et tenir compte des recommandations de la Conférence de Timpbu en hommage aux montagnardes;

i) Soutenir l'action du Partenariat international pour le développement durable des régions montagneuses et l'application du Programme d'action de Bichkek pour les montagnes aux échelons international, régional et national, et rallier les organisations nationales, intergouvernementales et non gouvernementales à la cause;

j) Encourager les donateurs et les mécanismes des Nations Unies, tels que le Fonds pour l'environnement mondial et le Mécanisme mondial, ainsi que le secteur privé à investir dans le développement durable des montagnes et dans la préservation des écosystèmes des montagnes.
